

VÉNISSEUX

De retour aux Minguettes, ils racontent la marche historique pour l'égalité

Il y a quarante ans, Toumi Djaidja, Farid L'Haoua et Arbi Rezgui sont entrés dans l'Histoire après avoir participé à la marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983. À l'occasion d'une marche commémorative ce mardi 23 mai, ils sont revenus aux Minguettes où tout a commencé.

C'était le 20 juin 1983, aux Minguettes. Toumi Djaidja, 19 ans, voit un enfant prendre la fuite, un chien de policier à ses trousses. Il lui porte secours et réussit à défaire le chien qui l'attaque lorsqu'il a « un pressentiment ». « Je fais demi-tour et vois un policier à deux mètres de moi, je lui dis : "Ne faites pas ça" ». Le fonctionnaire lui tire une balle dans le ventre. Toumi Djaidja survit. Sur son lit d'hôpital, il a le déclic : « On va tendre la main face aux poings, et marcher ». C'est ainsi que naît la marche pour l'égalité et contre le racisme, appelée à l'époque « Marche des beurs », qui vise à relier Marseille à Paris en un mois et demi. Un « événement » qui, selon l'historien Yvan Gastaut, a permis à la France de « prendre conscience de sa diversité ».

« La police, les racistes, nous tuaient »

Pour « cultiver la mémoire », le lycée Jacques-Brel a permis à ses élèves de rencontrer des marcheurs historiques ce mardi.

Parmi eux, Arbi Rezgui, qui habite toujours aux Minguettes. « À l'époque, c'était chaud, relate-t-il. La police, les racistes, nous tuaient. On a marché pour dire "Non" à tout ça. » Aujourd'hui, il estime qu'« il faut qu'on marque l'Histoire, et qu'on arrive à vivre ensem-



Arbi Rezgui, marcheur historique de 1983, pose à côté d'une photo de lui prise pendant la marche de 1983. Photo Progrès/Maxime JEGAT



Farid L'Haoua, marcheur historique de 1983 à marché auprès des jeunes ce mardi. Il leur a raconté le combat pacifique et historique mené il y a quarante ans pour l'égalité. Photo Progrès/Maxime JEGAT

« Donner l'envie aux jeunes de marcher et de continuer à se battre de façon pacifique »

Toumi Djaidja, marcheur historique de 1983



ble ». « Quand on m'a tiré dessus, relance Toumi Djaidja, le juge d'instruction m'a dit : "Vous avez pris la défense d'un enfant car c'est un Maghrébin, comme vous". Je lui ai répondu : "Ça aurait pu être ton enfant, j'aurais agi de la même façon". » Quarante ans plus tard, l'initiateur de la marche de 83 té-

moigne pour « donner l'envie aux jeunes de marcher et de continuer à se battre de façon pacifique ».

« Le chemin qui reste à parcourir est long »

S'il affirme que « le chemin qui reste à parcourir est long », Toumi Djaidja assure qu'« il faut continuer » : « Je n'aurais jamais pu imaginer, même dans mes rêves, la France d'aujourd'hui ». À ses côtés, le Lyonnais Farid L'Haoua explique avoir rejoint la marche à Valence. « Au début, on n'était même pas une vingtaine », se souvient le porte-parole des « marcheurs permanents ». Marcheurs qui ont été accueillis par 100 000 personnes à Paris le 3 décembre 1983. « 40 ans après, il y a un engouement pour que cette marche soit visible », s'enthousiasme-t-il.

Solen WACKENHEIM

« On ne connaît pas la marche des Beurs »



Une centaine de jeunes ont marché de la mairie à leur lycée Jacques Brel pour célébrer les 40 ans de la marche pour l'égalité et contre le racisme, qui avait eu lieu en 1983. Photo Progrès/Maxime JEGAT

Pendant plus d'un mois et demi, du 15 octobre au 3 décembre 1983, des jeunes des Minguettes ont traversé la France de Marseille à Paris pour une marche antiraciste. 40 ans après, que reste-t-il de cet événement historique, surnommé à l'époque « la marche des Beurs » ?

De l'aveu de Ronny Pellat, conseiller principal d'éducation du lycée, « 80 % des élèves ne connaissent pas ». L'équipe pédagogique leur projette donc le film « La marche », sorti en 2013, vingt ans après l'événement. « On ne connaît pas la marche des beurs » reconnaissent Omar et Ali, en première générale, « on

connait plus le film parce qu'on n'était pas nés en 1983 ». Célia est dans le même cas : « Je n'en avais pas entendu parler, comme si cela n'avait pas pris d'ampleur alors que c'est un moment très important ». Le reste du chemin à parcourir pour que cet événement entre dans les manuels scolaires. Après la rencontre avec les « marcheurs », les choses s'éclaircissent un peu plus. Adème, 16 ans, est content de leur avoir parlé « ce qu'ils ont fait, c'est incroyable, il faut juste se rendre compte que ce n'est pas un mythe, ce sont des gens qui se sont levés un jour et qui ont dit : je vais le faire ».

Laurent IMBERT

VÉNISSEUX

Le cirque expulsé dénonce « une politique de répression »

Son expulsion du parking de Carrefour Vénissieux n'est pas passée inaperçue jeudi 18 mai. Le cirque Wille Zavatta fils qui projetait d'y rester jusqu'au 4 juin n'a pas pu assurer son spectacle. Les autorités ont empêché son déroulement « alors que tout était prêt », rappelle le directeur Sami Caplot. D'après lui, le propriétaire du parking avait donné son autorisation. Mais la Ville en aurait décidé autrement. « Il n'y a pas de cirque à Vénissieux car

la maire n'en veut pas, assure Sami Caplot. À chaque fois qu'on fait une demande officielle, on nous refuse l'installation. »

Le cirque, qui s'est déplacé dans l'Ain depuis, se dit victime de la politique de la Ville et de la maire communiste Michèle Picard.

« Si les élus sont têtus, ils le resteront »

Irrité par une « politique de ré-

pression » où « les métiers itinérants et leurs familles se retrouvent en persona non grata sur la commune », selon ses termes. Si, dans un premier temps, Sami Caplot affirmait vouloir « faire suivre cette affaire auprès des tribunaux », il assure ce lundi qu'une procédure « ne changera rien » : « Si les élus sont têtus, ils le resteront ». Contactée par Le Progrès, la Ville a fait savoir qu'elle ne souhaitait pas réagir.

C.S. et S.W.



Le cirque s'était installé sans autorisation de la commune sur le parking du Carrefour de Vénissieux. Photo Progrès/Monique DESGOUTTES